

# INITIA

## Catalogue technique



# INITIA

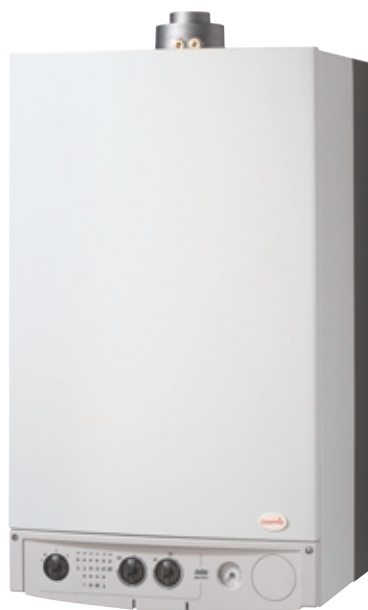
chaudières murales

# CHAPPÉE

## INITIA

LA GAMME MURALE GAZ INITIA DE CHAPPÉE BÉNÉFICIE DE LA TECHNOLOGIE AVANCÉE ET DE LA FORTE EXPÉRIENCE INDUSTRIELLE DU GROUPE CHAPPÉE.

DE NOMBREUSES SOLUTIONS EAU CHAUDE À HAUTES PERFORMANCES, UNE GAMME ÉTENDUE, LA SOLIDITÉ DES COMPOSANTS, UN DESIGN BEAU ET SOBRE CONSTITUENT LES POINTS FORTS DE CETTE NOUVELLE CHAUDIÈRE MURALE.



*INITIA Max 2.24.*



*INITIA Duo 3.24 FF VMC.*



*INITIA 2.24 CF VMC.*



*INITIA 2.24 FF.*



*Tableau de bord INITIA Max 2.24.*

# sommaire

|                                     |     |
|-------------------------------------|-----|
| LA GAMME .....                      | 2   |
| LE GUIDE EAU CHAUDE SANITAIRE ..... | 4   |
| DESCRIPTIF .....                    | 4/7 |
| - INITIA 2.24 .....                 | 4   |
| - INITIA Max .....                  | 5   |
| - INITIA Duo .....                  | 6   |
| - Ballon ACH .....                  | 7   |

|                                             |       |
|---------------------------------------------|-------|
| LES RACCORDEMENTS .....                     | 8/10  |
| • Raccordements ventouse 60 x 100 .....     | 8     |
| • Raccordements ventouse 80 x 125 3CE ..... | 9     |
| • Raccordements électriques .....           | 10    |
| SÉCURITÉ .....                              | 11    |
| RÉGLEMENTATION .....                        | 12/14 |
| INITIA SERVICE .....                        | 14    |

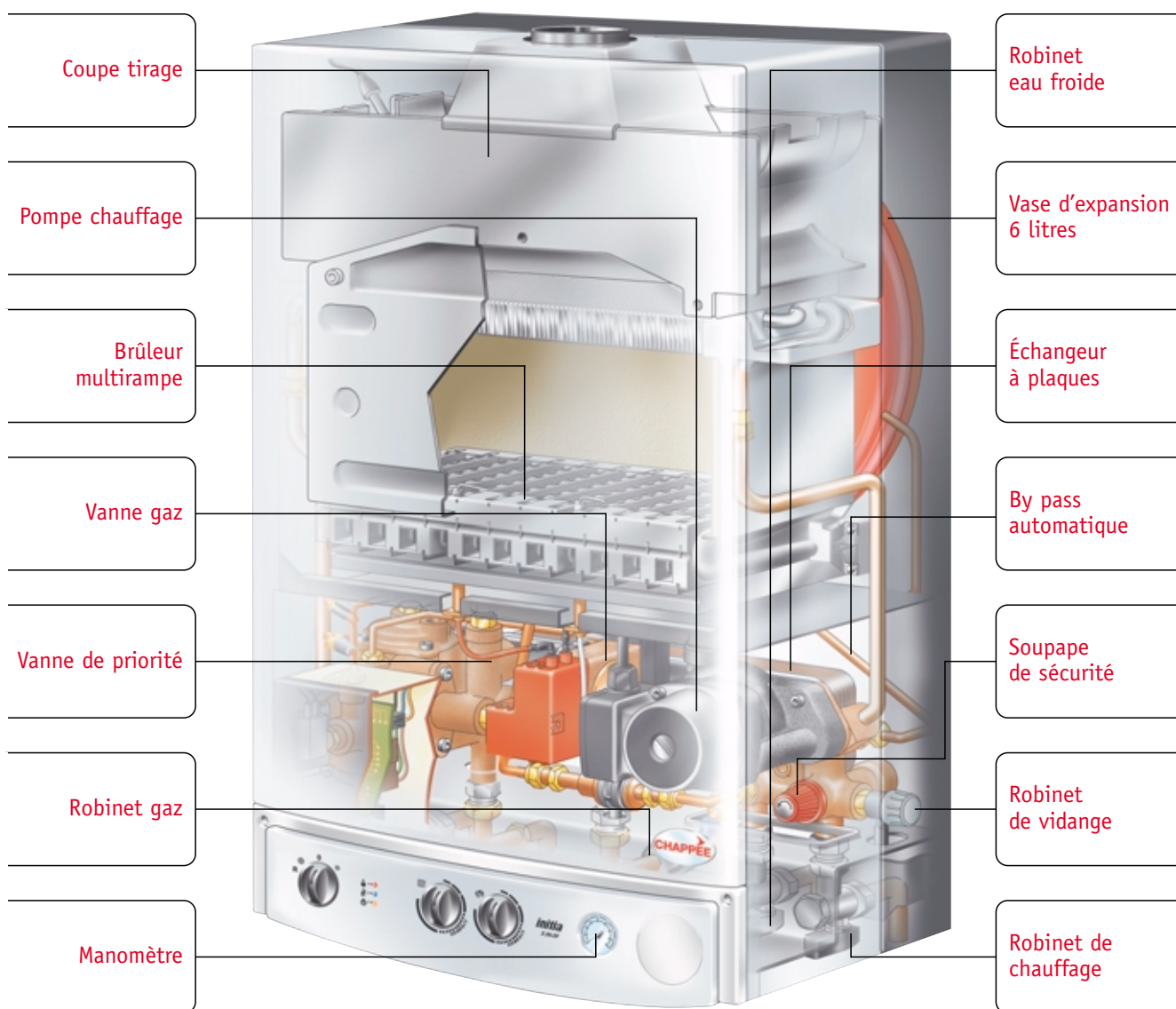
## L'EAU CHAUDE PAR INITIA

| Niveau de confort désiré |  |  |  |
|--------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|
| ★★★                      | Mini accumulation                                                                   | Ballon intégré                                                                      | Ballon associé                                                                        |
| ★★                       | Instantané                                                                          |                                                                                     | Ballon intégré                                                                        |
| ★                        |                                                                                     | Mini accumulation                                                                   |                                                                                       |
| Équipement du logement   | 1 évier, 1 lavabo, 1 bain                                                           | 1 évier, 2 lavabos, 1 bain et 1 douche                                              | 1 évier, 2 lavabos, 1 bain et 2 douches                                               |

## INITIA 2.24 CF

### Chaudière double service

- Chaudière murale mixte instantanée à haut rendement,
- Modulation intégrale de la puissance entre 40 et 100 %,
- Ajustement de la puissance en chauffage possible entre 40 et 100 %,
- Tirage naturel CF, VMC ou flux forcé FF, suivant version,
- Fonctionnement gaz naturel avec possibilité de transformation au GPL.

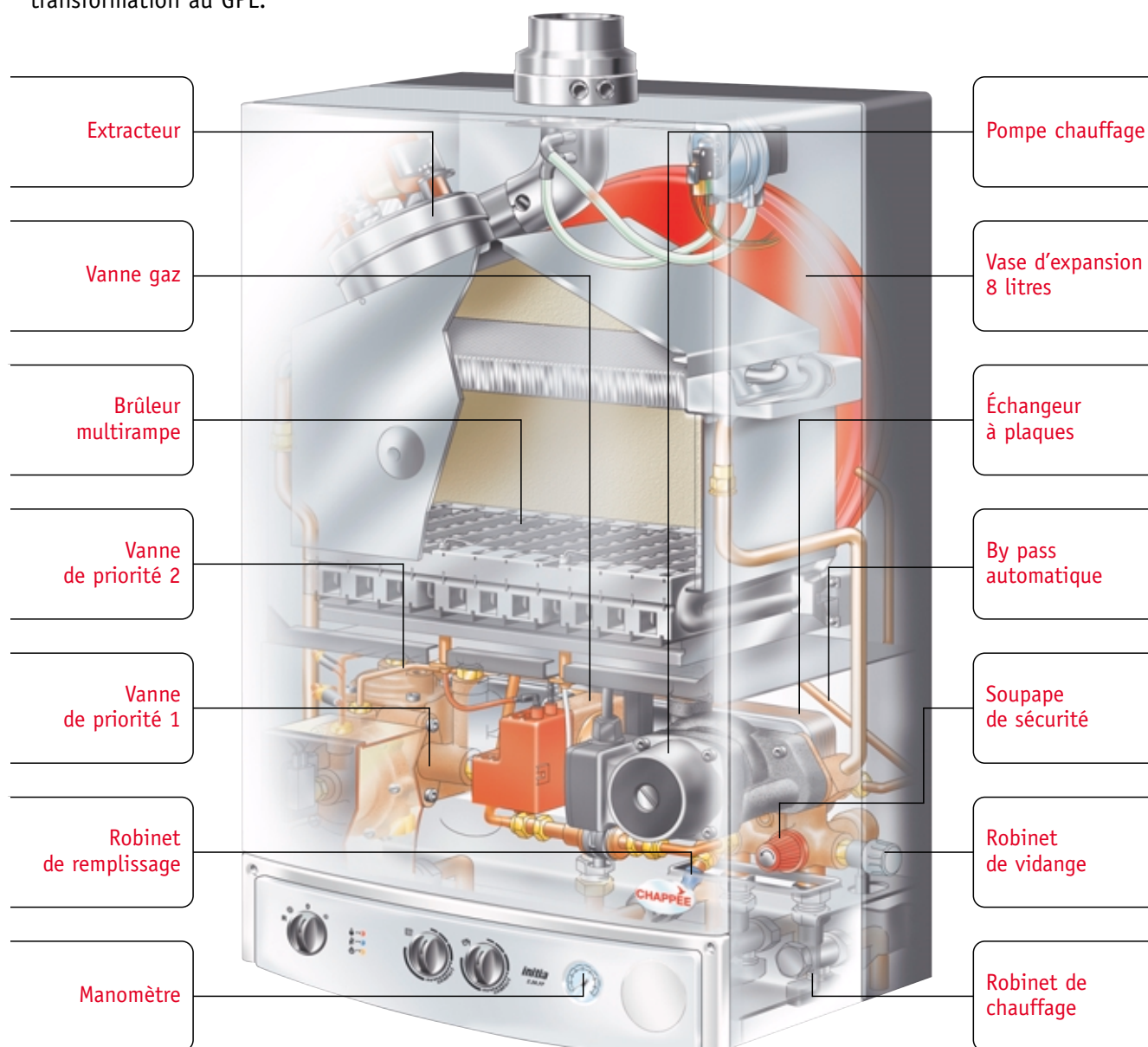




## INITIA MAX 2.24

**Chaudière double service**

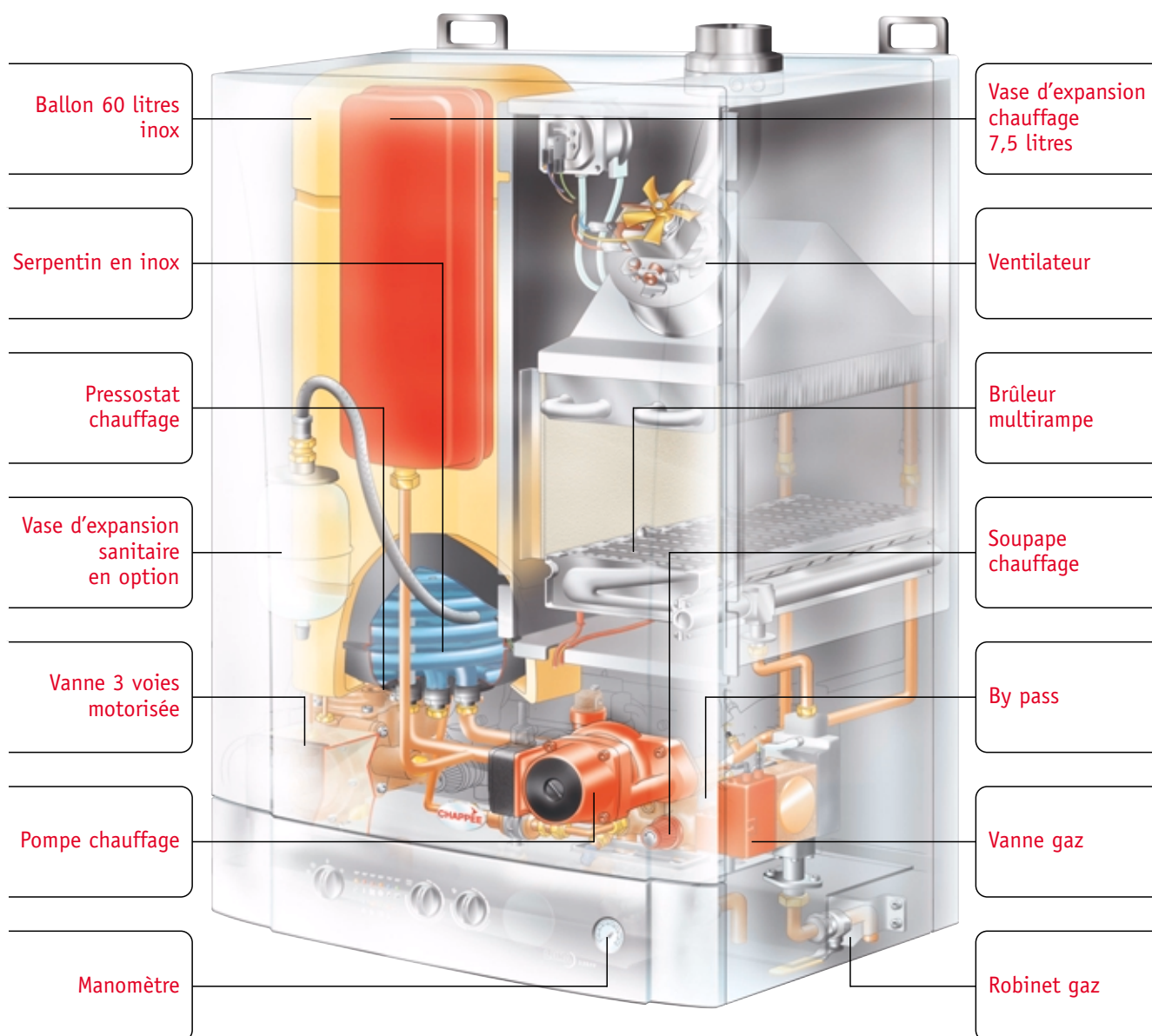
- Chaudière murale mixte à mini accumulation haut rendement,
- Modulation intégrale de la puissance entre 40 et 100 %,
- Ajustement de la puissance en chauffage possible entre 40 et 100 %,
- Tirage naturel CF, VMC ou flux forcé FF, suivant version,
- Fonctionnement gaz naturel avec possibilité de transformation au GPL.



## INITIA DUO 3.24

### Chaudière double service

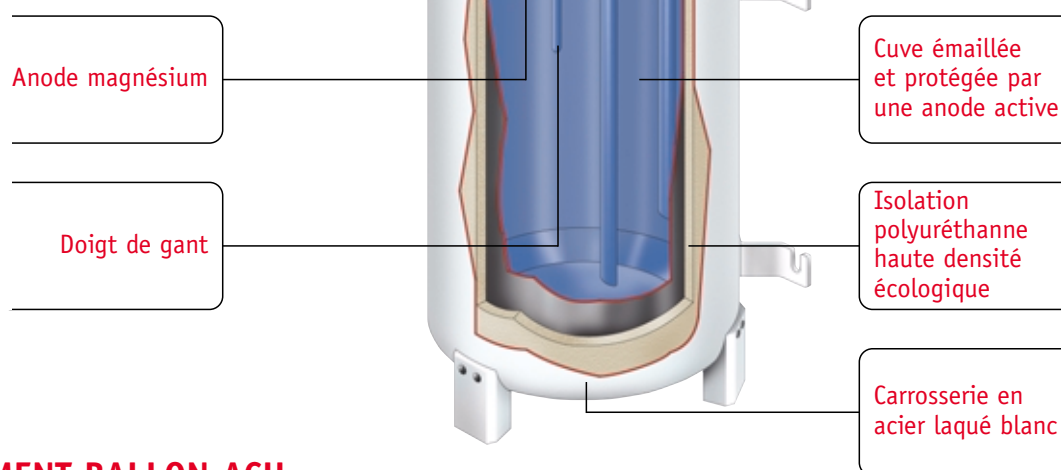
- Chaudière murale mixte à ballon inox de 60 litres, haut rendement,
- Modulation intégrale de la puissance entre 40 et 100 %,
- Ajustement de la puissance en chauffage possible entre 40 et 100 %,
- Tirage naturel CF, VMC ou flux forcé FF, suivant version,
- Fonctionnement gaz naturel avec possibilité de transformation au GPL.



## BALLON ACH

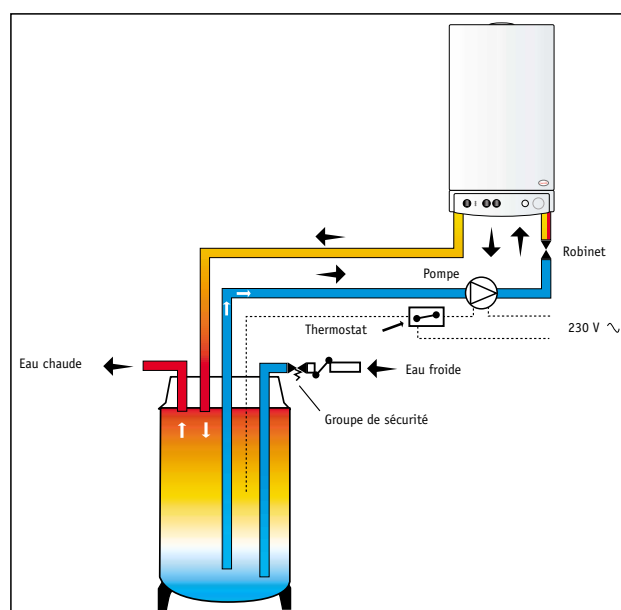
### Description

- Ballon de stockage destiné à être raccordé sur une chaudière mixte 2.24 afin d'augmenter la capacité de production d'eau chaude,
- La pompe sanitaire incorporée au ballon et pilotée par le thermostat du ballon, provoque le passage de la chaudière en priorité sanitaire.

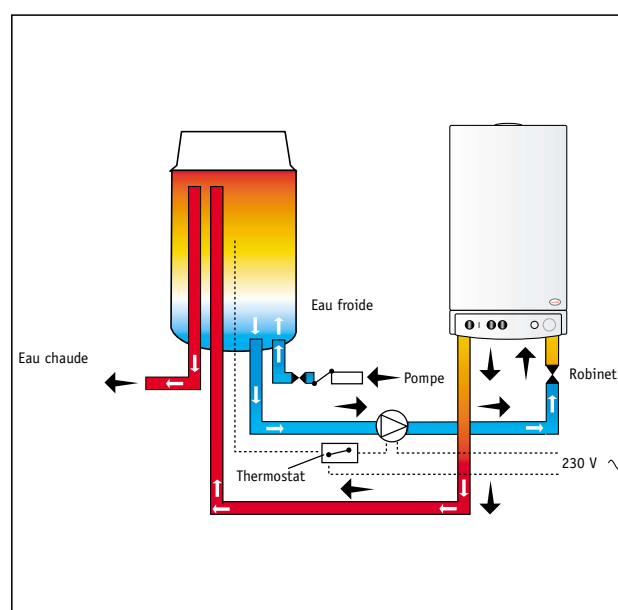


## RACCORDEMENT BALLON ACH

### Installation au sol

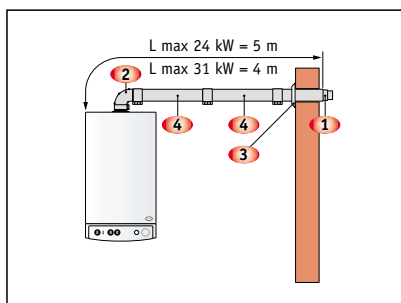


### Installation murale

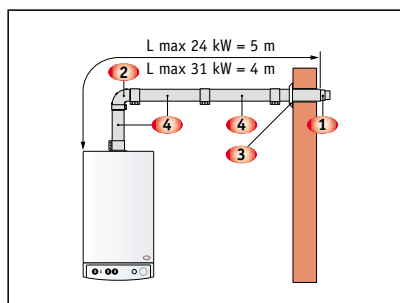


## RACCORDEMENTS VENTOUSE 60 x 100

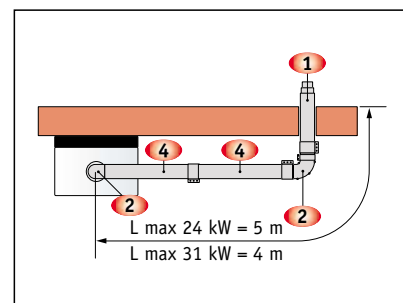
| Description                                                     | Codes    |
|-----------------------------------------------------------------|----------|
| 1 Terminal horizontal concentrique Ø 100                        | 14016910 |
| 2 Coude concentrique à 90° Ø 100                                | 14016810 |
| 3 Rosace intérieure Ø 100                                       | 14017710 |
| 4 Rallonge concentrique 1 m Ø 100                               | 14017610 |
| 5 Coude concentrique à 45° Ø 100                                | 14017810 |
| 6 Terminal vertical concentrique Ø 100                          | 14036410 |
| 7 Solin pour toit incliné Ø 100 ajustable de 15 à 45°           | 14036610 |
| 8 Solin pour toit plat Ø 100                                    | 14036710 |
| 9 Adaptateur sortie verticale 80 x 125 pour UBBINK et POUJOULAT | FF000007 |
| 10 Raccord Ø 100 avec joint                                     | 14023411 |



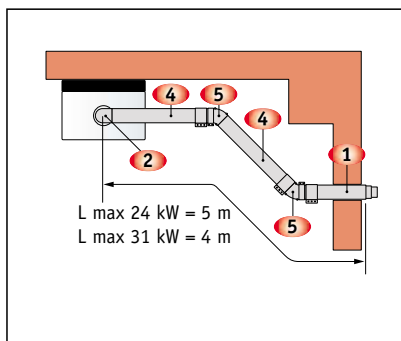
INITIA sortie horizontale.



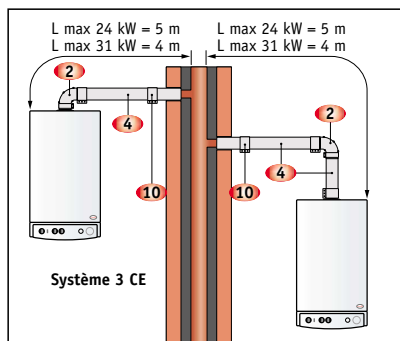
INITIA sortie horizontale.



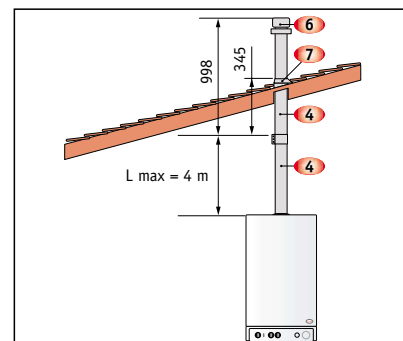
INITIA sortie horizontale.



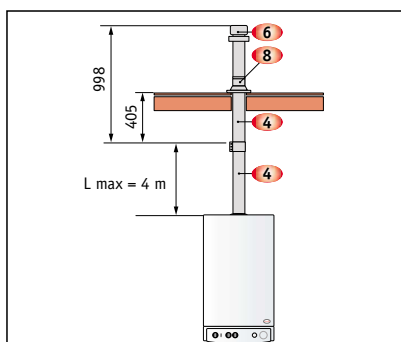
INITIA sortie horizontale.



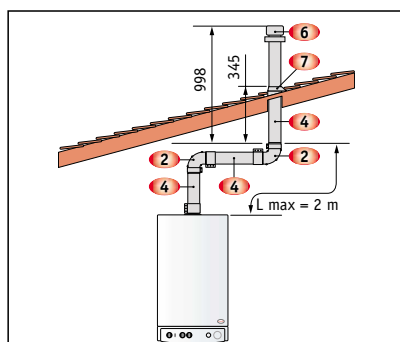
INITIA sortie horizontale.



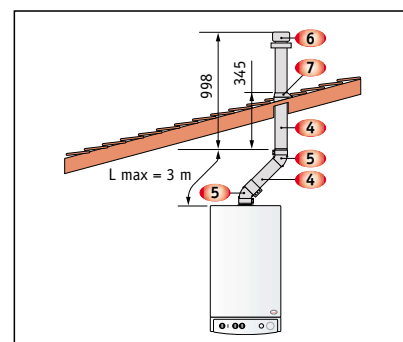
INITIA sortie toiture droite.



INITIA sortie toiture droite.



INITIA sortie verticale.



INITIA sortie verticale.

| Conduit diamètre 60 x 100 mm | Longueur maxi sans le terminal m | Perte de longueur pour coude 90° m | Perte de longueur pour coude 45° m |
|------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Horizontal                   | 5                                | 1                                  | 0,5                                |
| Vertical                     | 4                                | 1                                  | 0,5                                |
| 3CE                          | 5                                | 1                                  | 0,5                                |

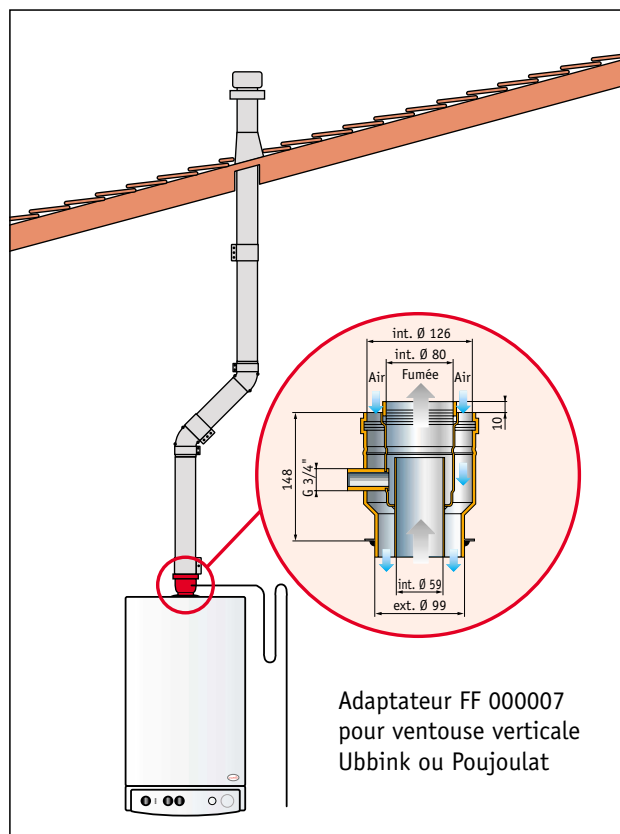
| Conduit diamètre 80 x 125 mm | Longueur maxi sans le terminal m | Perte de longueur pour coude 90° m | Perte de longueur pour coude 45° m |
|------------------------------|----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| Horizontal                   | 9                                | 1                                  | 0,5                                |
| Vertical                     | 10                               | 1                                  | 0,5                                |
| 3CE                          | 9                                | 1                                  | 0,5                                |



## RACCORDEMENTS VENTOUSE 80 x 125

### Ventouse verticale et horizontale C32 Ø 80/125

Dans tous les cas d'application nécessitant des longueurs de raccordement ventouse supérieures à 5 m (24 kW), il est nécessaire d'utiliser les raccords en diamètre 80 x 125. Un adaptateur permet le passage du diamètre 60 x 100 au diamètre 80 x 125. Il est nécessaire de raccorder une évacuation des condensats sur le piquage prévu à cet effet sur l'adaptateur.



Exemple d'application verticale.

### Références des accessoires complémentaires

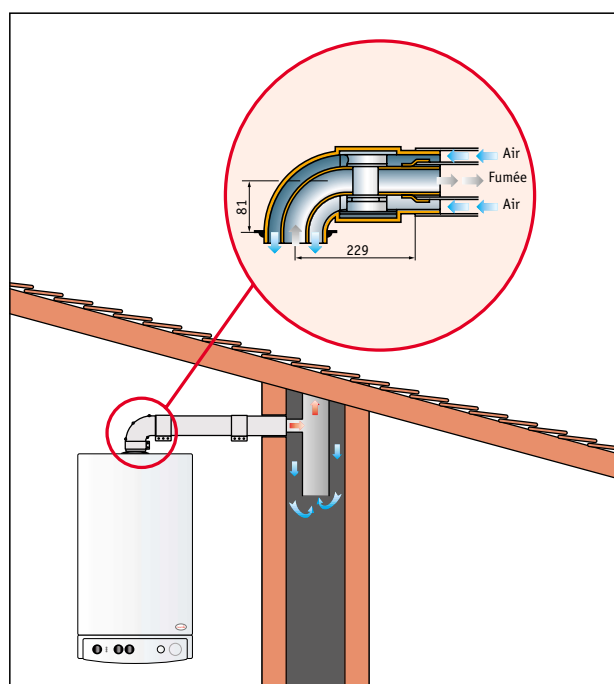
|                               |          | Poujoulat     |
|-------------------------------|----------|---------------|
| Allonge                       | 250 mm   | ED 25080 G.A  |
|                               | 500 mm   | ED 50080 G.A  |
|                               | 1 000 mm | ED 100080 G.A |
|                               | 1 500 mm | ED 150080 G.A |
|                               | 2 000 mm | ED 200080 G.A |
| Coude 45°                     |          | CE 45° 80 G.A |
| Coude 90°                     |          | CE 90° 80 G.A |
| Terminal universel vertical   |          | STVC 80 G.A   |
| Terminal universel horizontal |          | STH 80 G.A    |

| Type de conduit diamètre 80 x 125 mm | Longueur maxi conduits d'évacuation m | Pour chaque coude à 90° la longueur maxi se réduit de m | Pour chaque coude à 45° la longueur maxi se réduit de m | Diamètre terminal conduit de fumée mm | Diamètre conduit externe mm |
|--------------------------------------|---------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|---------------------------------------|-----------------------------|
| Horizontal                           | 9                                     | 1                                                       | 0,5                                                     | 100                                   | 100                         |
| Vertical                             | 10                                    | 1                                                       | 0,5                                                     | 100                                   | 100                         |

## RACCORDEMENTS VENTOUSE 3 CE

- Les dispositifs de raccordement 3 CE consistent à raccorder des chaudières individuelles gaz de type ventouse sur un conduit collectif permettant l'amenée d'air carburant et d'évacuer les produits de combustion en toiture,
- Le conduit collectif dispose d'un té sur lequel vient se raccorder la chaudière ventouse INITIA,
- Le modèle Initia utilisé est le modèle ventouse simplement raccordé à l'aide des accessoires figurant ci-dessous :

| Accessoires                     | Codes    |
|---------------------------------|----------|
| Coude concentrique à 90° Ø 100  | 14016810 |
| Coude concentrique à 45° Ø 100  | 14017810 |
| Rallonge concentrique 1 m Ø 100 | 14017610 |
| Raccord Ø 100 avec joint        | 14023411 |

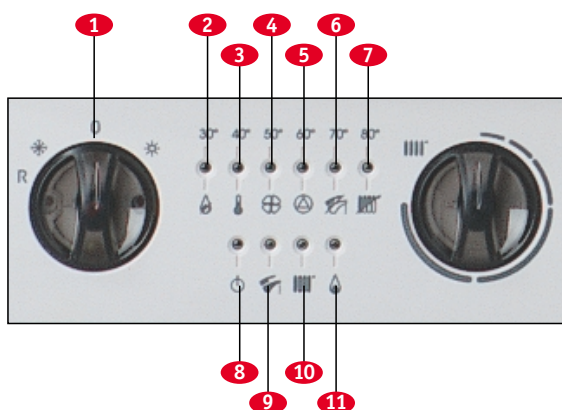


### Références des dispositifs homologués

| Marques   | Références      |
|-----------|-----------------|
| Ubbink    | Rolux 3 CE      |
| Poujoulat | Spiral gaz 3 CE |
| Schieldel | Quadro 3 CE     |

## RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES

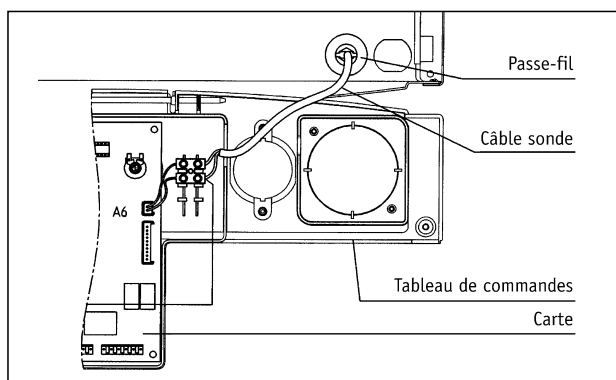
### Signalisations - Déclenchement des dispositifs de sécurité



- 1 Sélecteur Été-Hiver-Réarmement.
- 2 Signalisation arrêt de gaz.
- 3 Signalisation intervention thermostat de sécurité.
- 4 Signalisation manque de tirage ou intervention pressostat fumées.
- 5 Signalisation manque d'eau ou pompe bloquée.
- 6 Signalisation de défaut sonde sanitaire.
- 7 Signalisation de défaut sonde chauffage.
- 8 Signalisation mise sous tension.
- 9 Signalisation fonctionnement en sanitaire.
- 10 Signalisation fonctionnement en chauffage.
- 11 Signalisation présence flamme.

### Raccordement de la sonde extérieure

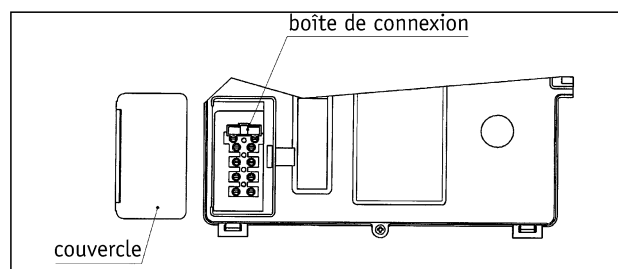
En cas de connexion de la sonde extérieure, le dispositif de régulation ajuste automatiquement la température de chauffage en fonction de la pente réglée sur le bouton d'ajustement du chauffage du tableau de commandes.



### Branchement électrique

La sécurité électrique de l'appareil n'est assurée que lorsqu'il est branché correctement sur une installation de mise à la terre efficace, et conformément aux normes de sécurité en vigueur concernant les installations.

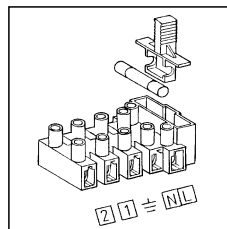
La chaudière doit être branchée sur un réseau d'alimentation électrique 220-230 V monophasé + prise de terre au moyen du câble à trois fils fourni avec l'appareil, et en respectant la polarité Phase-Neutre. Le branchement doit être effectué au moyen d'un interrupteur bipolaire ayant une distance d'ouverture des contacts d'au moins 3 mm. En cas de remplacement du câble d'alimentation, on doit utiliser un câble réglementaire "HAR H05 VV-F" de 3 x 0,75 mm<sup>2</sup> ayant un diamètre maximum de 8 mm.



Le fusible instantané de 2 A est incorporé dans le bornier d'alimentation (extraire le porte-fusible de couleur noire pour le contrôle et/ou le remplacement).

### Raccordement du thermostat d'ambiance

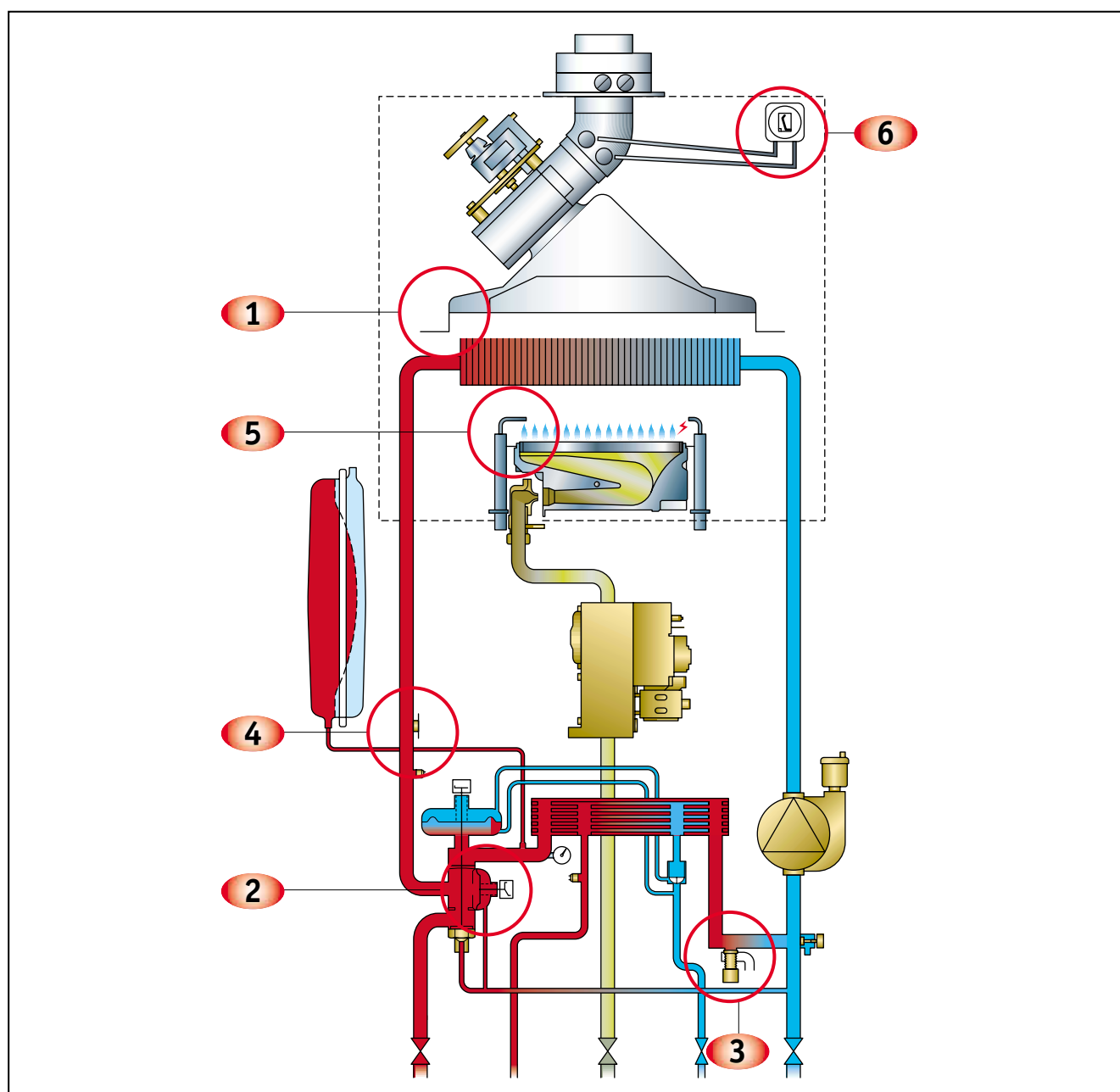
- Accéder au bornier d'alimentation ;
- Enlever le shunt présent sur les bornes (1) et (2) ;
- Introduire le câble à deux conducteurs à travers le passe-câble puis le connecter à ces deux bornes.



- (L) = phase marron
- (N) = neutre bleu
- (⊥) = terre jaune-vert
- (1) (2) = contact pour thermostat d'ambiance.

## Contrôle du fonctionnement des principaux composants par dispositif de sécurité

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>1</b> Thermostat de sécurité anti-débordement SPOTT (CF et VMC) : contre l'obturation de la cheminée.</p> <p><b>2</b> Pressostat pompe inclus dans le groupe hydraulique : contre le manque d'eau et le blocage de la pompe.</p> <p><b>3</b> Soupape de sécurité 3 bar : protection du circuit de chauffage.</p> | <p><b>4</b> Thermostat de surchauffe : protection de l'échangeur principal.</p> <p><b>5</b> Électrode d'ionisation : contre la sortie de gaz du brûleur sans la flamme.</p> <p><b>6</b> Pressostat de fumée (FF) : contre le blocage de l'extracteur ou l'obturation de la ventouse.</p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



## RÉGLEMENTATIONS

### Installations

Extrait de la nouvelle réglementation acoustique (arrêté du 28 octobre 1994).

#### 1. Règles d'installation

Seul un professionnel peut procéder à l'installation et à l'entretien de la chaudière, conformément aux textes et arrêtés réglementaires, notamment :

- arrêté du 2 août 1977 : règles techniques et de sécurité applicables aux installations de gaz combustible et hydrocarbures liquéfiés situées à l'intérieur des bâtiments d'habitation ou de leurs dépendances ;
- norme DTU P 45-204 : installation de gaz (anciennement DTU n° 61-1 installation de gaz – avril 1982 + additif n°1 juillet 1984) ;
- norme CF C15-100 : installations électriques à basse tension, obligation de raccordement à une prise de terre (NF C 73-600) ;
- protection du réseau d'eau potable : la présence sur l'installation d'une fonction de disconnexion du type CB à zone de pressions différentes non contrôlables, répondant aux exigences fonctionnelles de la norme NF P 43011, destinée à éviter les retours d'eau de chauffage vers le réseau d'eau potable est requise par les articles 16-7 et 16-8 du Règlement Sanitaire Départemental type ;
- article 4 de l'arrêté du 10 avril 1974 : dans des logements neufs, les installations de chauffage individuel doivent comporter un dispositif de réglage automatique par logement ou par pièce, réglant la chaleur en fonction de la température extérieure ou ambiante. Il s'agit donc alors d'installer soit un thermostat d'ambiance, soit des robinets thermostatiques ;
- raccordement gaz : DTU 61-1 cahier des charges chapitre 3-312 : les assemblages par brasage capillaire doivent être exécutés exclusivement par raccords conformes aux spécifications ATG B 524-2 ou dans le cas d'éléments préfabriqués, par emboîture venue d'usine...

### 2. Installation

#### Consignes générales avant l'installation

Avant de raccorder la chaudière, il est nécessaire :

- d'effectuer un rinçage de toutes les canalisations de l'installation ;
- de vérifier que la chaudière est bien prévue pour fonctionner avec le type de gaz disponible ;
- de contrôler que le tirage du conduit de fumée est suffisant et qu'il ne présente pas d'étranglement ;
- de contrôler qu'en cas de raccords sur des cheminées préexistantes, celles-ci soient parfaitement propres.

### 3. Types d'évacuations

#### Tirage naturel

La chaudière est reliée à un conduit d'évacuation qui est raccordé au conduit de fumée (variable selon la puissance de la chaudière), voir ATG B 84 du 2 septembre 1996.

Pour tous conduits d'évacuation dont la partie horizontale mesure moins d'un mètre, une pente d'au moins 3 % vers le haut est à respecter.

#### VMC

La sortie VMC doit répondre aux articles suivants :

- arrêtés du 22 octobre 1969 (J.O. du 30/10/69) : aération des logements, conduits de fumée desservant des logements.
- arrêté du 24 mars 1982 (J.O. du 27/03/82) ;
- arrêté du 30 mai 1989 (J.O. du 09/06/89) ;
- DTU 68-1 : installation de VMC, règles de conception et de dimensionnement ;
- DTU 68-2 : exécution des installations de VMC :
  - Règle débit d'air d'extraction
  - Débit =  $4.3 P$  (kW)
  - Exemple : puissance chaudière = ( $P = 23$  kW)
  - Débit nominal =  $4.3 \times P = 99 \text{ m}^3/\text{h}$
  - Avant toute mise en route le débit doit être réglé ou vérifié par l'installateur ;
- tous appareils à gaz raccordés à une VMC doivent être obligatoirement munis d'un dispositif de sécurité arrêtant toute combustion au moindre risque de refoulement partiel.



### Sortie ventouse Type C

Généralités : aucune condition de ventilation du local ou d'évacuation de produits de combustion n'est requise, mais la chaudière doit obligatoirement être raccordée avec :

- 1 sortie horizontale type C12 ;
- ou 1 sortie verticale type C32 ;
- ou 1 conduit collectif 3CE type C42.

Les orifices d'évacuation des appareils à circuit étanche rejetant les gaz brûlés à travers un mur extérieur doivent être situés :

- à 0,40 m au moins de toute baie couvrante ;
- à 0,60 m de tout orifice d'entrée d'air de ventilation.

Les orifices d'évacuation et de prise d'air des appareils à circuit étanche, débouchant à moins d'1,80 m au-dessus du sol, doivent être protégés efficacement contre toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

## 4. Réglementation acoustique

Dans l'habitat neuf, les appareils doivent répondre aux modalités de l'arrêté du 30 juin 1993.

La réglementation fait référence à deux notions techniques :

- pression acoustique  $L_p$  (A) : bruit engendré par la chaudière dans son environnement ;
- puissance acoustique  $L_w$  (A) : bruit émis par la chaudière indépendamment de son installation.

Dans des conditions normales de fonctionnement d'un appareil individuel de chauffage, la mesure du bruit engendré par le fonctionnement doit donner un niveau de pression acoustique normalisé,  $LnAT$  de :

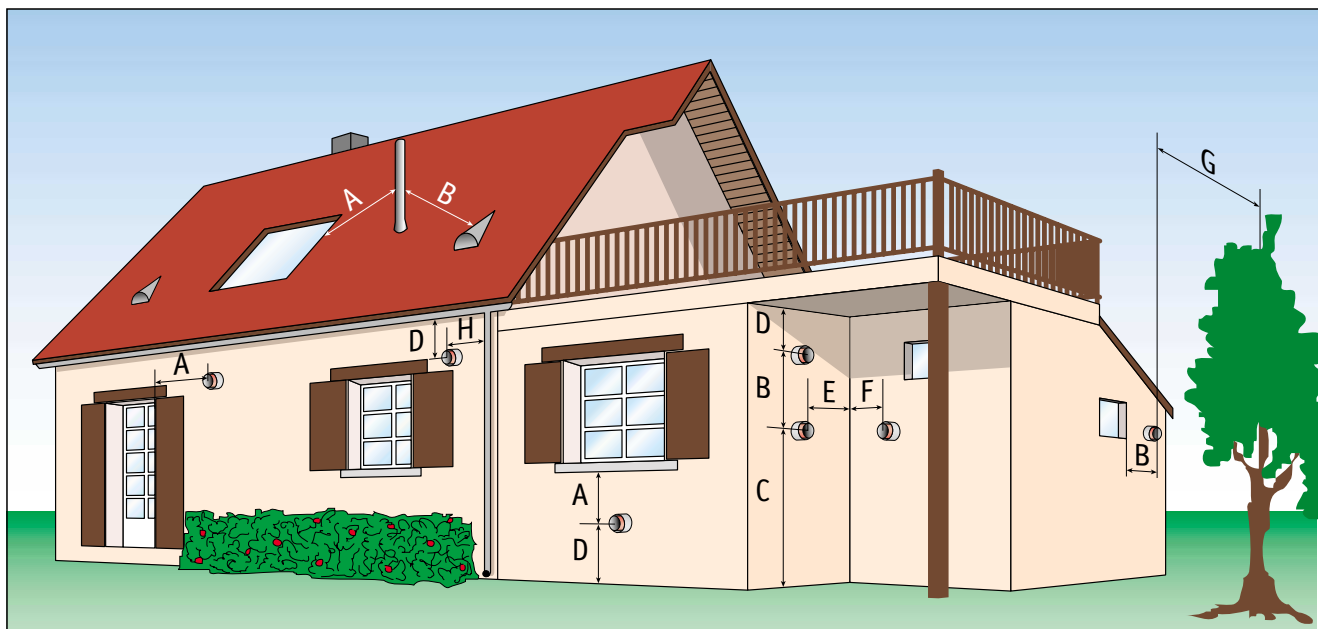
- pour les pièces à vivre : 35 dB (A) ;
- pour la cuisine : 50 dB (A).

Il existe une exception lorsque la cuisine est ouverte sur une pièce à vivre, le  $LnAT$  ne peut dépasser :

- 45 dB (A) pour les habitations ayant fait l'objet d'un permis de construire entre janvier 1996 et décembre 2000 ;
- 40 dB (A) à partir de janvier 2001.

La mise en place conformément aux règles préconisées dans les notices d'installation, l'ajustement de la puissance chauffage sur le modèle en tirage naturel, la mise en place sur des murs plutôt que sur des cloisons légères, constituent des éléments de réduction du niveau sonore.

## RÉGLEMENTATIONS



*Les distances indiquées ont pour départ l'axe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés.*

### Réglementation d'implantation

#### Obligations

- A = 0,40 m** : distance minimum de l'axe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à toute ouverture.
- B = 0,60 m** : distance minimum de l'axe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à tout autre orifice de ventilation.
- C = 1,80 m** : les orifices d'évacuation débouchant directement sur une voie de circulation extérieure, voie publique ou privée à moins de 1,80 mètre au-dessus du sol, hormis pour les appareils à condensation, doivent comporter un déflecteur inamovible donnant aux gaz évacués une direction sensiblement parallèle au mur. Les orifices d'évacuation et de prises d'air des appareils à circuit étanche débouchant à moins de 1,80 mètre au-dessus du sol doivent être protégés efficacement contre toute intervention extérieure susceptible de nuire à leur fonctionnement normal.

#### Recommandations

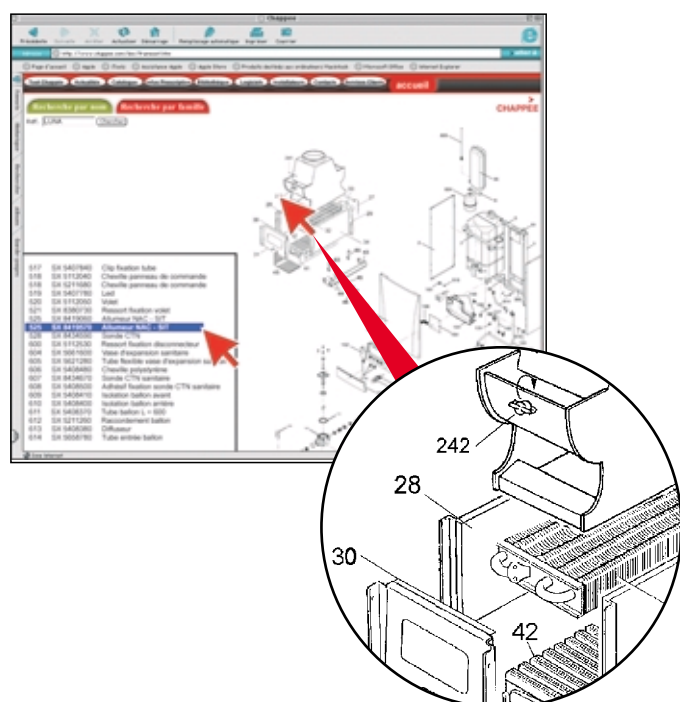
- D = 0,30 m** : entraxe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés au sol et ou au débord du toit ou au-dessus d'un balcon.
- E = 1,50 m** : entraxe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à un mur à 90°, avec fenêtre ou orifice de ventilation.
- F = 0,80 m** : entraxe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à un mur à 90°, sans ouverture.
- G = 2,00 m** : distance de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à une haie ou plantation.
- H = 0,10 m** : entraxe de l'orifice d'évacuation des gaz brûlés à une gouttière ou une tuyauterie verticale.

**Distance entre 2 ventouses 0,60 m.**

# LE SERVICE CHAPPÉE SE MET EN QUATRE POUR VOUS

**www.chappee.com**

Pour consulter le catalogue,  
imprimer des documentations et  
des schémas techniques,  
commander des pièces détachées,  
etc.



**Minitel**

**3617  
CHAPPÉE**

**Téléphone**

Une équipe est à votre disposition  
12 heures par jour, 6 jours sur 7.

**N° Indigo 0 825 88 29 16\***

\* 0,12 € la minute à partir d'un poste fixe.

**Formation**

- connaître les arguments clés,
- améliorer ses connaissances techniques,
- pratiquer les produits en fonctionnement.



# INITIA

## Catalogue technique

**CHAPPEE**

**L'ÉTÉ VOUS ACCOMPAGNE**

**COMPAGNIE INTERNATIONALE DU CHAUFFAGE**

SIÈGE SOCIAL : 157, AVENUE CHARLES-FLOQUET

93158 LE BLANC-MESNIL CEDEX - FRANCE

TÉLÉPHONE : 01 45 91 56 00

TÉLÉCOPIE : 01 45 91 59 43

[www.chappee.com](http://www.chappee.com)

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 43 214 640 EUROS  
R.C.S. BOBIGNY B 602 041 675 - A.P.E 282D

